

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2017
Séance ordinaire n° 8/2017

Présents : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, LIVET Julien, CHARRONDIERE Magalie, BAJARD Marie-Noëlle, CATHELAND Germaine, THEVENOUX Jocelyne, MATICHARD Frank, DUMAS Mickaël, FERON William.

Excusée : BOURLIERE Claudine pouvoir à BAJARD Marie-Noëlle

Secrétaire de Séance : FERON William

Date de la convocation : 22 septembre 2017

Le compte rendu de la séance du 25 août 2017 est approuvé.

INTERCOMMUNALITE

1. Syndicat Teyssonne : Monsieur Cartal informe, suite au dernier comité syndical, qu'entre 2011 et 2016, 6 122 € de factures d'eau restent impayées. Il donne également les montants des programmes de travaux pour les commune d'Urbise : 120 000 € et de Changy : 87 000 €.

FINANCES

2. Taxe d'habitation : Mme le Maire informe que le gouvernement a décidé d'exonérer 80 % de la population de la taxe d'habitation d'ici 2020. Cette exonération aura inévitablement des répercussions sur les communes, même si l'Etat précise qu'il compensera la perte.
3. Taxe foncière des bâtiments communaux : Mme le Maire informe que le cabinet Juricia a pris contact avec elle afin d'établir un audit sur les taxes foncières de la commune. Cet audit permet de récupérer sur cinq ans une certaine somme de taxes foncières. Les honoraires de ce cabinet s'élève à 30 % sur le montant total récupéré. Monsieur Cartal a contacté la commune de Varennes sur Allier qui a bénéficié du travail de ce cabinet, et qui a récupéré la somme de 8 700 €.
4. Visite du Sous-Préfet : Mme le Maire informe que Monsieur Abrard, Sous-Préfet de Roanne, s'est rendu sur la commune mercredi 27. Il a rappelé que nos projets pourraient faire l'objet d'une subvention DETR. Monsieur Abrard a également informé qu'une simulation d'accident dans le tunnel SNCF est programmée dans la nuit du 22 au 23 novembre prochain.

URBANISME

5. Numérotation des hameaux : Lors de la réunion publique sur le Très Haut Débit, il a été fortement recommandé de continuer la numérotation. Une réunion de commission sera programmée pour lancer la réflexion.

ECOLE, SPORTS, LOISIRS

6. Ecole : Mme Deplace donne les effectifs de l'école, qui restent stables.
7. Sou des Ecoles : Mme Deplace donne lecture du bilan de l'assemblée générale. Elle rappelle toutes les actions de l'association. Elle souligne également qu'il est regrettable qu'il n'y ait aucun enseignant lors de cette AG. Le bureau de l'association reste inchangé.
8. Contrats aidés : Mme le Maire informe que l'Etat supprime les contrats aidés. Seul le contrat de Mme Lenoir a pu être renouvelé pour 6 mois avec le même taux d'aide (soit 90%). De plus, la commune doit s'engager sur une démarche de formation pour Mme Lenoir.
9. Périscolaire et semaine à 4 jours 2018-2019 : Mme le Maire rappelle que le temps dégagé pour encadrer le périscolaire n'est possible qu'avec le contrat aidé, qui s'occupe de l'entretien de l'école. Au vu de la situation actuelle des contrats aidés, Mme le Maire propose une réflexion sur le retour de la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018/2019.
10. Etang de la Poste : La vidange de l'étang sera prévue le 18 novembre. La date limite pour le rempoissonnement est le 15 janvier 2018.
11. Culture : Mme Deplace donne le bilan de la conférence sur le Pérou. Une cinquantaine de participants et un sujet très intéressant.
12. Jeunesse et sports : Mme Deplace informe que l'association souhaite organiser un défi des city stades entre les communes de l'ancien canton, mais également un grand jeu sur la « terre » au sein de St Martin, qui se déroulera le 3 novembre. Un club nature est également mis en place.

BATIMENTS

13. Monument aux morts : Mme le Maire donne lecture du devis de l'architecte du patrimoine afin de produire un diagnostic patrimonial du monument : 3 325 € ht. Le conseil municipal approuve ce devis et sollicite une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
14. Eglise : Mme le Maire informe que le vitrail classé aurait besoin d'une rénovation. Des renseignements seront demandés pour établir un devis.
15. Bar restaurant : Le conseil municipal approuve le choix de la façade. Mme le Maire donne bilan d'une rencontre avec une personne intéressée par la gérance du restaurant.
16. Ecole : Les travaux du passage couvert débiteront pendant les vacances de la Toussaint. Mme le Maire informe que les collectivités ont l'obligation de mesurer la qualité de l'air dans les ERP au public fragile (école, maison de retraite, etc.). A cet effet, elle donne lecture du devis Socotec pour le diagnostic de l'école : 3 200 € ht. Le conseil accepte ce devis.
17. Usine Guillermier : Suite à l'appel d'offres lancé sur la plateforme des marchés publics du Département, trois entreprises ont répondu :
 - Sté Batimontage : 26 960,00 € ht
 - Etanchéité Roannaise : 25 000 € ht
 - Soprema : 23 196,27 € htLe conseil municipal approuve l'offre de la société SOPREMA et sollicite de l'Etat une subvention au titre de la DETR.
18. Travaux divers : Monsieur Beurrier donne lecture du devis de Monsieur Carrie pour la fabrication du placard de rangement de la sono à la salle des fêtes, de la porte armoire du bureau du maire et d'un bureau. Un deuxième devis sera demandé pour le prochain conseil. Certains murs de la salle des jeunes ont besoin d'être repris. Des devis seront demandés.
19. Logements : Monsieur Beurrier informe que Madame Montet remplace Monsieur Dumas à la résidence Marguerite.

VOIRIE

20. Cheminement piéton : Le conseil municipal sollicite une subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR
21. Lotissement Gravinière : Le conseil municipal sollicite une subvention, uniquement sur les travaux de voirie, dans le cadre de la DETR. Mme le Maire donne lecture du devis Syndicat des Eaux de la Teyssonne d'un montant de 1 898,32 € ht. Devis approuvé.
22. Panneau d'informations : Le panneau plan a été réceptionné, mais il apparaît une erreur sur les panneaux d'indications des routes départementales. Erreur qui aurait pu être évitée. L'emplacement du panneau lumineux est accordé. Nous sommes en attente du devis de Monsieur Bailly pour le branchement.
23. Travaux de voirie 2018 : Monsieur Jeneste présente les estimations du département pour
 - VC Le Treyve Le Cou
 - VC Chez Poulet
 - VC Bellerive
 - VC Chez PelassyLe conseil municipal approuve ce programme de travaux et sollicite une subvention auprès du Département.
24. Aire de la Gauthière: Suite à une visite sur place, Mme le Maire présente le fonctionnement des toilettes sèches. L'ancien bâtiment devrait être aménagé en kiosque à pique-nique.
25. Réparations diverses : Suite aux problèmes d'écoulement d'eau aux Pierrières, un drain a été installé. Le coût est pris en charge moitié Syndicat de la Teyssonne moitié commune. La fuite d'eau au stade n'a toujours pas été identifiée.

QUESTIONS DIVERSES

26. La poste : Mme le Maire a rencontré Mme Thevenet pour faire le point sur la fréquentation de la poste.
27. Achat de drapeaux : Le conseil municipal approuve le devis SEDI pour le renouvellement des drapeaux 320,04 € HT.
28. Don Monsieur Servolle : Mme le Maire présente le don de Monsieur Servolle : livre d'or de nos héros guerre 14-18. Un mot de remerciement lui sera adressé.
29. Téléthon : Cette année le téléthon se déroulera sur la commune. Une première réunion est prévue le 6 octobre.